Risques psychosociaux du travail : des risques à la santé mesurables et modifiables

Y a-t-il des risques dans votre milieu de travail?

Les différents acteurs du milieu de travail sont invités à répondre au court questionnaire ci-dessous, afin de les sensibiliser sur des mesures de prévention et des contraintes organisationnelles pouvant porter atteinte à la santé.

Les réponses procurent un premier éclairage sur des dimensions de l'organisation du travail et des pratiques de gestion qui devraient faire l'objet d'une évaluation derisques à l'aide de la *Grille d'identification de risques psychosociaux du travail* développée par l'INSPQ.

De façon générale dans mon organisation…	En accord	En désaccord
Les perspectives de sécurité d'emploi sont peu satisfaisantes.		
L'absentéisme est en hausse spécialement à l'égard des problèmes de santé psychologique.		
Les activités de prévention en santé au travail visent la santé physique seulement.		
La politique contre le harcèlement psychologique n'est pas appliquée.		
L'organisation prévoit peu de mesures de soutien pour faciliter le retour au travail.		
L'organisation prévoit peu de mesures de conciliation travail et vie personnelle.		
Il y a souvent surcharge de travail.		
Les efforts des employés sont peu reconnus dans l'organisation.		
Les supérieurs sont rarement accessibles.		
Il y a peu de collaboration entre collègues.		
Les employés ne participent pas aux décisions qui concernent leur travail.		
Les employés sont peu informés du contexte de l'entreprise et de la vision de la direction.		

Si vous êtes souvent **en accord** avec ces énoncés, c'est qu'il y a lieu d'évaluer la présence de risques psychosociaux au travail.

Source: INSPQ, avril 2018